

## **Lettre ouverte et droit de réponse concernant l'adoption du chat « le gris ».**

Marseille, le 11/07/2016,

Madame,

□

Sachez tout d'abord que ce n'est pas directement à vous que je réponds mais plutôt aux quelque 10 000 signataires de la pétition mensongère et diffamatoire que vous avez déposé sur le site « [mesopinions.com](http://mesopinions.com) ». Nous ne blâmerons pas ces gens qui se mobilisent, ils sont bien souvent le moteur qui fait avancer notre cause au quotidien. Cependant, il est parfois judicieux de vérifier l'exactitude des faits ou de demander aux principaux concernés leurs versions respectives.

Rappelons tout de même qu'aujourd'hui, lancer une pétition sur le net est à la portée de tous sans vérification aucune.

C'est ainsi que le personnel de la SPA Marseille-Provence, dont je me fais le porte parole, fait face depuis bientôt dix jours à une véritable levée de boucliers et une indignation générale concernant votre chat « *le gris* ».

Vous m'attaquez aussi personnellement, au travers de la fonction que j'exerce en tant que président de cette belle association plus que centenaire.

Voilà donc, **pour celles et ceux que la vérité intéresserait**, la réalité des faits :

Vous étiez « propriétaire » d'un chat que vous avez fait pucer et laissiez divaguer à sa guise dans votre quartier pendant des périodes indéterminées. Pour reprendre vos termes, cela doit être votre façon de l' « *humaniser* ».

Une personne habitant votre quartier, s'inquiétant du sort de cet animal qu'elle voyait maigre et seul depuis plus d'une semaine, a pris la décision de lui donner à manger et de l'apporter à notre refuge. « *Le gris* », puisque c'est le nom que vous lui avez choisi, est donc répertorié dans les fichiers nationaux.

Une bonne nouvelle pour nous compte tenu de la période d'abandons à laquelle nous faisons face tous les ans sans pétition aucune.

Après des soins vétérinaires et vérifications d'usage, nous mettons donc la main sur vos coordonnées et mettons en place notre protocole : **nous vous appelons plusieurs fois au téléphone et nous vous envoyons une lettre recommandée avec accusée de réception**. Nous recevons d'ailleurs dans la foulée l'accusé signifiant que **la lettre a bien été remise**. Au bout de huit jours de fourrière nous mettons le chat à l'adoption et **45 jours après** une gentille famille se propose de l'adopter, de le sortir de là.

Un animal qui ne sera resté que quelques temps au refuge et qui va pouvoir retrouver sa liberté plutôt que de rejoindre les 300 chats qui peuplent notre refuge est toujours une bonne nouvelle pour nous.

Concernant ce courrier d'alerte : malheureusement pour vous, et contrairement à ce que vous allégez sur les supports numériques, nous sommes pointilleux et disposons du récépissé prouvant notre bonne foi.

Héla, trois fois hélas, **la grande amoureuse des animaux que vous êtes n'a pas modifié son adresse sur les fichiers d'identification** et le courrier reste sans réponse. Car vous êtes domiciliée chez une de vos amies qui ne vous a pas averti de l'arrivée du courrier.

**Peut-être était-il important de ne pas omettre dans vos propos que vous vous êtes aperçue de la « « disparition » de votre animal au bout d'un mois passé...**

Il ne nous appartient pas de juger de l'amour que vous portez à vos animaux mais sachez que la plupart des gens que nous côtoyons ici (et sûrement une grande partie des signataires de cette pétition) se seraient inquiétés dès les premier jour, voire le second...

**Ainsi donc, comme la loi nous l'impose** et n'ayant pas de nouvelles de vous, **nous avons placé ce chat à l'adoption**. Manque de chance pour tout le monde (peut-être sauf pour lui), il est adopté. **Une fois encore : 45 jours sont passés !**

**C'est alors que vous vous présentez à notre refuge et faites preuve d'une agressivité sans nom** à l'égard de notre personnel et de son représentant légal.

A peine arrivée, plutôt que d'essayer de trouver une solution et de résoudre votre problème dans le calme, vous menacez l'ensemble du personnel, notamment nos secrétaires. Passent à tour de rôle des amabilités du style : « *allez me chercher votre abruti de président* », « *vous, taisez-vous, vous ne comprenez rien* », « *je vais revenir plastiquer l'accueil vous allez morfler* », « *vous savez qui je suis ? On va revenir tout casser ici* »... Là encore, j'en passe et des salées.

**Sachez que, même si rien ne m'y obligeait** - et là aussi je regrette que vous n'ayez apporté cette précision sur votre pétition- **j'ai personnellement appelé la personne qui a adopté ce chat en toute légalité afin d'essayer de trouver une solution** qui satisfasse tout le monde. Voilà à peu près ce que m'a répondu cette dame : « *Vous plaisantez ? Ce chat était d'une maigreur pas possible et cela fait un mois que je m'occupe de lui. Je suis allé chez le vétérinaire et je lui prodigue des soins matin et soir. Maintenant je m'y suis attaché et nous nous entendons super bien tous les deux*».

Dont acte. Parce que, j'oubliais, vous m'avez également déclaré devant témoins (en hurlant comme à l'accoutumée) : « *de quoi vous vous mêlez, ce chat il reste pendant dix jours dans la rue et y'a pas de problème* ». Là aussi, la notion d'amour est propre à chacun.

Bien évidemment, le temps que notre personnel passe sur cette « affaire » est préjudiciable à notre activité et **en nous attaquant vous stigmatisez une association qui n'en a pas besoin dans une période aussi difficile.**

**Vous attaquez indirectement l'ensemble des animaux présents au refuge. Si nous avions autant de soutiens au quotidien, si tous les signataires de cette pétition pouvaient se fédérer pour nous aider à vider notre refuge et combattre la maltraitance nous leur en serions tellement redevables et reconnaissants.**

Ma longue expérience du milieu associatif me permet d'avoir le recul nécessaire pour pouvoir continuer sereinement et, une fois encore, ce droit de réponse s'adresse majoritairement aux personnes signataires qui se sentiront probablement flouées face à la vérité. Sachez d'ailleurs, chère Madame, que nous allons déposer ce jour une plainte à votre encontre pour diffamation et harcèlement.